



Résolution N° 4-2016-e

Feu vert à l'élaboration de propositions de projets

Prenant en compte les évaluations du Comité d'examen conjoint concernant les trois projets proposés et énumérés ci-dessous, le Conseil d'administration donne au Secrétariat le feu vert pour l'élaboration de propositions pour des dossiers de projets d'accords de subvention, en vue de leur soumission au Conseil d'administration pour obtenir son approbation.

Les propositions de projets pour lesquelles le feu vert est désormais accordé sont les suivantes :

Domaine d'intervention : « Élargir l'accès à la chimiothérapie préventive chez les femmes enceintes »

- 1) JHPIEGO : « TIPTOP – transformer le traitement préventif intermittent pour le bon déroulement de la grossesse ».
- 2) Catholic Relief services : « accès des femmes au sulfadoxine-pyriméthamine pour améliorer les résultats et les données probantes (Women –ASPIRE) ».
- 3) Malaria Consortium : « SMCPlus ».

Le Conseil d'administration rappelle que, conformément à la résolution EB22/2015/R3, le Secrétariat peut désormais faire appel au dispositif de préparation des projets pour soutenir l'élaboration efficace de dossiers d'accords de subvention pour ces propositions. La présente décision n'a aucune autre incidence financière.

Philippe Douste-Blazy
Président du Conseil d'administration d'UNITAID

Date :